



LA CÉGÈTE

LE SYNDICAT CGT DE L'UNIVERSITÉ D'AIX-MARSEILLE



Une seule issue : LE RETRAIT

**Prochaine journée de mobilisation
28 Avril 2016**

A l'image de la tour Eiffel fermée pour cause de grève, la mobilisation pour le retrait du projet de loi El Khomri et l'écriture d'un code du travail du 21ème siècle a été un véritable succès.

Au soir de ce 31 mars nous recensons près d'1,2 million manifestants dans 250 villes avec plusieurs milliers d'arrêts de travail.

Cette mobilisation est à l'image des 70% de français qui veulent le retrait de ce projet de loi.

Dans de nombreuses manifestations, l'unité syndicale dépassait largement le cadre des organisations qui avaient appelées.

Le gouvernement doit retirer son texte. Inutile de s'entêter plusieurs semaines comme pour la constitutionnalisation de la déchéance de nationalité et les mesures d'état d'urgence. Les recettes qu'il propose avec le Medef, sont toujours ringardes, cela fait plus de 30 ans en France comme en Europe que s'applique une baisse des droits des salariés, du coût du travail avec pour seules conséquences une montée du chômage et une augmentation des dividendes versés aux actionnaires (+25% en 2015).

Dans un contexte de hausse du chômage et d'explosion de la précarité, ce texte va favoriser le dumping social. Cela exacerberait encore plus la mise en concurrence entre des salariés, des entreprises sur un même territoire, une même branche. Elaborer un code du travail pour chaque entreprise, cela ne créera en aucun cas des emplois pérennes nécessaires à la relance économique et à l'investissement. La jeunesse crie partout « on vaut mieux que ça ! » avec elle, la CGT est disponible pour construire ce « mieux ».

Nous proposons un nouveau statut du travail salariés avec des droits attachés à la personne et transférables d'une entreprise à l'autre, avec une sécurité sociale professionnelle pour ne plus passer par la case « chômage » en cas de changement d'entreprises.

Nous proposons de travailler moins pour travailler mieux et travailler tous. Nous exigeons une autre répartition des richesses et l'augmentation des salaires et des pensions.

Avec l'ensemble des organisations syndicales à l'initiative de ce 31 mars, nous allons proposer de poursuivre et amplifier l'action, les grèves, les **manifestations, notamment le 28 avril** et après, jusqu'au retrait de ce projet de loi et pour l'obtention de nouveaux droits sociaux.

La répression N'ARRÊTERA PAS la contestation de l'action du gouvernement !!

L'ensemble des journées de mobilisations (17, 24, 31 mars et 5 avril, ont été émaillées de provocations et de violences policières inadmissibles à l'encontre des lycéens et des étudiants mais aussi contre des syndicalistes, et notamment des camarades de la CGT.

Le 24 mars à Lyon, place Guichard, vers 16h, les gendarmes mobiles secondés par des agents de la BAC ont chargé les manifestants et ont procédé au hasard à des arrestations.

Le 24 mars à Paris des vidéos montrent, devant le lycée Bergson, des lycéens brutalisés par des policiers et surtout un élève, tenu par deux policiers, frappé directement au visage d'un coup de poing violent par un troisième.

Le 24 mars à Besançon, après la mise en garde-à-vue d'un étudiant, des jeunes accompagnés de militants CGT sont allés manifester pacifiquement devant le commissariat. La police a violemment réprimé le rassemblement pacifique à coups de gaz lacrymogènes. Des manifestants, dont le secrétaire de l'Union Départementale CGT du Doubs et un camarade de la CGT FERC Sup, enseignant à l'Université de Franche-Comté, ont été arrêtés et placés en garde-à-vue.

Le 5 avril à Paris, la police a procédé à 130 interpellations le matin à l'occasion d'une manifestation lycéenne. A Marseille, de nombreux témoignages et plusieurs vidéos font état de la brutalité de la police, et plusieurs lycéens sont en attente de jugement.

Ces nouvelles violences policières doivent être resituées dans la continuité de la montée répressive du gouvernement, comme on a déjà pu le constater le 17 mars. Cette répression et ces provocations inacceptables visent à briser l'élan de la jeunesse mobilisée contre la loi Travail. La jeunesse n'est pas dupe. Elle comprend bien que les réformes portées par ce gouvernement n'ont pas pour but de leur faciliter l'entrée dans la vie professionnelle mais bien de préparer leurs conditions de travailleuses et travailleurs totalement assujettis aux exigences du patronat et du capital.

Ces actes de brutalité policière, attestés pour certains par une captation directe sur le vif par les caméras, ne sont qu'une expression de la répression généralisée de l'action syndicale dont sont victimes les militants syndicaux (comme à Air France, à Good Year...) dans leur lutte contre la stratégie du chaos social organisé par les forces du capital.

La CGT FERC Sup dénonce et condamne toutes les formes de répression et de violences policières, absolument injustifiables et qui n'ont pour autre

but que de vouloir intimider en vain les étudiants et les travailleurs déterminés à exprimer, dans la légalité, leur refus légitime des projets funestes de régression sociale ourdis par le MEDEF et le gouvernement à sa solde.

La CGT FERC Sup exige la libération immédiate de tous les manifestants ou militants interpellés ainsi que l'abandon de toutes les poursuites engagées à leur rencontre.



Hexagone

Suicide d'un agent d'accueil au lycée Périer à Marseille (Cgt)

Un agent d'accueil au lycée Périer à Marseille et militant de la Cgt, s'est donné la mort sur son lieu de travail dimanche 13 mars. La Cgt et les camarades qui l'ont connu, adressent à sa famille, dans la douloureuse et tragique épreuve qui la frappe, leur plus profonde affection et leur indéfectible solidarité. Après le temps du recueillement et de la peine, devra venir celui des explications et de l'établissement des responsabilités. L'acte de Roger Collomp est directement lié à ses conditions de travail et aux pressions qu'il subissait depuis des années, et qui s'étaient amplifiées ces derniers temps, jusqu'à une convocation disciplinaire du service RH de la Région, aussi indigne que totalement injustifiée.

La Cgt agira pour que toutes les responsabilités politiques, administratives et individuelles soient établies.

Politiques d'abord : nous renvoyons les élus de la Région à leur responsabilité. Au lieu de prendre en compte le manque des moyens, les conditions de travail désastreuses, la souffrance au travail, ils invitent les chefs d'établissement à être des « boss » et à sanctionner encore plus les agents. Quelle conception de la République fraternelle !

Administratives ensuite, parce que l'autorité académique et la région ne peuvent ignorer la violence institutionnelle qu'elles génèrent elles-mêmes, en exigeant toujours plus avec des moyens toujours moindres et en se montrant autiste au désarroi des agents.

Individuelles enfin, parce que les responsabilités politiques et administratives ne sauraient exonérer les comportements de ceux qui n'ont montré aucun « état

d'âme » vis-à-vis de M. Roger Collomp et d'autres collègues de l'établissement.

Si nous sommes en colère, notre action n'est pas animée par un esprit de vengeance, mais par la volonté de rendre justice à notre camarade et ami, M. Roger Collomp. Une justice dont il était épris et qui tout au long de sa carrière a guidé sa conduite.

C'est la raison pour laquelle la Cgt réclame aujourd'hui une enquête administrative impartiale, la saisine des CHS-CT de la Région et de l'académie et la reconnaissance du suicide de M. Roger Collomp en tant qu'accident de travail. Nous tenons à la disposition des enquêteurs, les preuves et témoignages accablants des accusations que nous portons.

Pour reprendre les propos de sa veuve, nous nous battons pour lui rendre sa dignité : sa dignité de professionnel, sa dignité de militant, sa grandeur d'homme, qui toutes ont été bafouées et piétinées.

Roger était notre ami et camarade, il s'est battu toute sa vie pour sa famille, pour ses collègues, pour les élèves dont il appréciait plus que tout le service. Il est parti à 56 ans, épuisé par le combat de toute une vie, par un système absurde qui n'a que faire de femmes et d'hommes dévoués et qui finit par les broyer. C'est ce système qu'il dénonçait dans le courrier qu'il a adressé avant de se donner la mort au président de région.

Aujourd'hui, personnel de la région, du département et de l'éducation nationale, nous rendons hommage à notre collègue, M. Roger Collomp.

Appel des Précaires de l'ESR

Ce 31 mars, le mouvement contre la loi travail a une nouvelle fois pris de l'ampleur en réunissant plus d'1,2 millions de manifestant-e-s. Après plusieurs semaines de mobilisation des lycéen-ne-s, étudiant-e-s et salarié-e-s dans toute la France, la colère s'organise et ouvre de nouvelles perspectives. Autour de ce projet de loi s'est cristallisé un ras-le-bol général contre la précarité et contre le fait que nos conditions de travail ne cessent de se dégrader.

Nous, enseignant-e-s-chercheur-e-s et/ou chercheur-e-s non-titulaires de l'ESR, (docteur-e-s sans postes, doctorant-e-s sans financement, vacataires, contractuel-le-s, ATER...), comme d'autres, connaissons bien cette précarité. Caractère dérogatoire des vacances qui privent d'un certain nombre de droits sociaux, vacances payées des mois plus tard, aberration de devoir payer notre propre employeur pour pouvoir travailler à travers les frais d'inscription, délais d'attente ubuesques des allocations chômage, décalage de l'entrée en vigueur des contrats doctoraux et d'ATER par rapport au début des enseignements entraînant un décalage d'un à plusieurs mois du versement du premier salaire, conditions matérielles et psychologiques de travail dégradées, suppression d'un mois de salaire pour les contractuel-le-s enchaînant sur un poste d'ATER, contrats antidatés, situations de travail gratuit, annulation à la dernière minute de vacances attribué-e-s à des doctorant-e-s qui n'ont pas d'autres moyens de financement, dépassement des heures de service sans rémunération complémentaire, pressions et pratiques de censure, etc. Bref, autant de situations qui feraient l'objet de condamnations pénales et/ou prud'homales en-dehors du secteur public.

Réuni-e-s en AGs ou en collectifs, nous nous mobilisons depuis plusieurs semaines, voire plusieurs mois, pour l'amélioration de nos conditions de travail, immédiatement et à long terme, dans de nombreuses institutions (Aix-Marseille, Bordeaux, Lyon 2, Nord, Paris 1, Paris 8, Poitiers, Science Po Paris, Strasbourg, Toulouse...). Ces dernières semaines, nous nous sommes impliqués-e-s de diverses manières dans le mouvement contre la loi travail. Nous sommes déjà le futur que nous prépare la loi El Khomri. Ces situations de précarité, que la loi travail en tant qu'offensive

idéologique majeure va renforcer pour l'ensemble des travailleur-e-s, du public comme du privé, ne sont pas acceptables.

Nous, précaires de l'ESR, nous nous engageons dès ces prochains jours à :

- amplifier les mobilisations locales, sectorielles des précaires de l'ESR, en les articulant avec la mobilisation contre la loi travail,
- affirmer notre solidarité avec les étudiant-e-s grévistes et parfois réprimé-e-s,
- nous mobiliser contre le projet de loi travail et pour conquérir de nouveaux droits pour les enseignant-e-s/chercheur-e-s précaires de l'ESR et d'ailleurs, et faire respecter ceux existants.

Nous avons passé du temps à partager nos expériences de travail précaire, à échanger sur nos conditions de travail dégradées. Il s'est vite imposé qu'il nous fallait à tout prix éviter l'isolement et la gestion individuelle de ces conditions de travail inacceptables ! Nous avons pour certain.e.s construit collectivement des revendications, et il reste difficile de les porter localement, pris-e-s dans les logiques d'individualisation, d'atomisation, de domination et de concurrence propres à notre situation de travail. Nous décidons alors de tout mettre en œuvre pour nous organiser collectivement et à l'échelle nationale, affirmant ainsi, malgré des réalités locales diverses, notre unité et notre solidarité.

C'est pourquoi nous appelons l'ensemble des non-titulaires de l'ESR :

- à se constituer en collectifs locaux et/ou en assemblée générale pour discuter de la mobilisation en cours et de nos conditions de travail,
- à construire des solidarités locales et nationales avec nos collègues BIATSS et enseignant-e-s-chercheur-e-s/chercheur-e-s titulaires ainsi qu'avec les étudiant-e-s, participant ainsi à visibiliser nos situations de travail,
- à discuter de l'organisation d'une première rencontre nationale des non-titulaires de l'ESR mobilisé-e-s,
- à rejoindre et diffuser cet appel, à prendre contact avec nous.

La précarité affecte nos vies. Elle est aussi au-delà des réalités individuelles un mode de gestion dramatique des institutions : la précarité est aujourd'hui une base forte de l'organisation du travail dans l'ESR qui attaque et transforme les conditions de recherche, d'étude, de travail et d'emploi.

Dès aujourd'hui, nous appelons à une première journée d'action nationale des précaires de l'ESR le mercredi 13 avril selon des formes d'actions à décider localement : semaine sans précaires, rassemblements, actions, assemblées générales, débats... il nous faut sortir des routines et des clivages habituels, investir d'autres espaces pour parler et nous écouter. Cette journée sera le point de départ de ce qui devra être une nouvelle

étape dans la mobilisation des non-titulaires de l'ESR, s'appuyant sur les expériences passées de mobilisations et des organisations syndicales et professionnelles.

aixmarseille@precairesesr.fr



Le zoom du mois

Des universitaires pour un autre code du travail

Un groupe d'universitaires spécialisés en droit social s'est attelé à l'écriture complète d'un autre code du travail. Selon ce groupe, qui présentait mercredi 2 mars sa démarche et ses premiers travaux à la presse, loin de la simplification qu'il prétend apporter, l'avant projet «loi El Khomri» alourdit, complexifie et abîme un code du travail déjà bien affaibli. Mais faire ce constat est insuffisant, a souligné dans sa présentation Emmanuel Dockès, professeur à l'université Paris-Ouest-Nanterre, car le code du travail ne mérite pas pour autant de rester ce qu'il est. En proposant l'écriture complète, le groupe de recherche pour un autre code du travail (GR-PACT) entend démontrer qu'il est possible de faire un code plus court, plus clair, plus protecteur et mieux adapté aux difficultés de notre temps sans porter atteinte aux intérêts de chacun.

Le chapitre relatif au temps de travail est le premier à être concrétisé, et les autres chapitres devraient suivre au rythme d'un par mois. Comme le soulignent les membres du groupe de recherche, chacun pourra ainsi comparer notre proposition et celles du projet de «loi El Khomri».



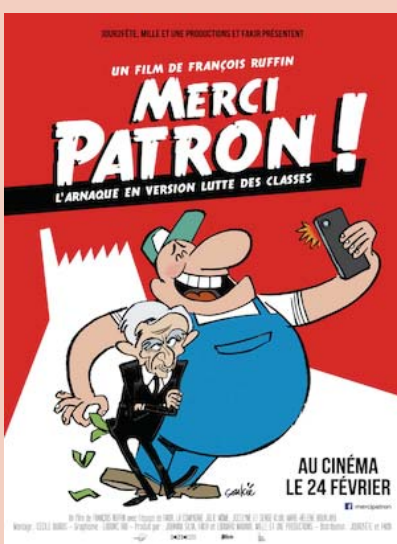
Le coin culture

Film documentaire

Merci Patron !

de François Ruffin

Pour Jocelyne et Serge Klur, rien ne va plus : leur usine fabriquait des costumes Kenzo (Groupe LVMH), à Poix-du-Nord, près de Valenciennes, mais elle a été délocalisée en Pologne. Voilà le couple au chômage, criblé de dettes, risquant désormais de perdre sa maison. C'est alors que François Ruffin, fondateur du journal Fakir, frappe à leur porte. Il est confiant : il va les sauver. Entouré d'un inspecteur des impôts belge, d'une bonne soeur rouge, de la déléguée CGT, et d'ex-vendeurs à la Samaritaine, il ira porter le cas Klur à l'assemblée générale de LVMH, bien décidé à toucher le coeur de son PDG, Bernard Arnault. Mais ces David frondeurs pourront-ils l'emporter contre un Goliath milliardaire ? Du suspense, de l'émotion, et de la franche rigolade. Nos pieds nickelés picards réussissent-ils à duper le premier groupe de luxe au monde, et l'homme le plus riche de France ?



Diffusé en ce moment partout en France !

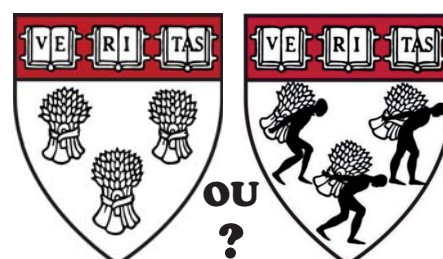


Ailleurs dans le monde

Le poids du Mécénat à Harvard

L'identité visuelle de la *Harvard Law School* changera d'ici fin 2016 ! Le blason de cette université privée américaine, vieille de plus de 400 ans, liait trois livres ouverts formant le mot latin Veritas (Vérité) à trois gerbes de blé, symbole de prospérité.

Suite à la mobilisation d'un groupe d'étudiants juristes baptisé « Royall Must Fall » (Royall doit tomber), la séparation du mécénat de la famille Royall - dont le blason faisait référence à leur fortune construite grâce à l'esclavagisme - avec celui de cette prestigieuse université de droit se fera enfin ce printemps. Pourtant la documentation ne manque pas à Harvard qui possède la plus importante bibliothèque universitaire du monde et est la quatrième au classement mondial, derrière la bibliothèque du Congrès à Washington DC, la British Library et la Bibliothèque Nationale de France. Il faut croire que le mécénat est plus fort que la connaissance et la défense des valeurs et que



sans la mobilisation étudiante ce blason serait toujours en place.

En 1937, lorsqu'a été adopté le dessin de Pierre de Chaignon la Rose, ces valeurs racistes ne choquaient pas. Il faut se souvenir que la ségrégation raciale a pris officiellement fin en 1967. Depuis cette référence à un donateur fort généreux allait de soi.

Mais qui était Isaac Royall qui légua en 1781 des terres à l'université pour lui permettre de créer la première chaire de professeur de l'école de droit ? Il avait fait fortune dans la traite des esclaves. Son père était connu pour traiter ses esclaves avec cruauté et pour avoir brûlé vif, pendu ou soumis au supplice de la roue plusieurs dizaines d'entre eux en 1736 pour réprimer une mutinerie.

Faut-il en conclure que l'argent du mécénat n'a pas d'odeur ou que la défense des valeurs démocratiques doit sans cesse rester en alerte ?